

INSCRIPTIONS et ADMISSIONS
ECOLE MATERNELLE Louis Pasteur de FRETHUN
Rentrée scolaire 2019/2020

Les inscriptions des nouveaux élèves se font d'abord à la **mairie** de Fréthun. Vous pouvez, **quelle que soit l'année de naissance** de l'enfant **dès à présent renseigner la fiche d'inscription en mairie.** (Votre demande sera étudiée en mairie).

Ensuite les admissions se feront à l'école maternelle de Fréthun :

● **Les mardi 23 et vendredi 26 avril** de 16h45 à 17h30, **pour les enfants nés en 2016, 2015, 2014.**

● pour les **enfants nés en 2017 (de janvier à août)**, une réponse vous sera donnée ultérieurement, et une date de rendez-vous sera fixée dès que possible (admission dans la limite des places disponibles, mais veuillez vous inscrire en mairie maintenant)

Se munir : ● du livret de famille,

- du carnet de santé (vaccinations obligatoires à jour pour son âge) ou d'un document justifiant les vaccinations,
- d'un certificat médical (attestant que l'état de santé et de maturation physiologique est compatible avec la vie collective en milieu scolaire pour les enfants de moins de 3 ans pour la rentrée).
- d'un justificatif de domicile.

Pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école, il faudra le certificat de radiation.

La directrice Mme VANTHOURNOUT SALOME